

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DATE DE CONVOCATION
21 février 2024

L'an deux mille vingt quatre
Le quinze mars à dix-huit heures trente

DATE D'AFFICHAGE
21 février 2024

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de **Monsieur REGAERT Bruno Maire**

NOMBRE DE CONSEILLERS

Etaient présents : M. REGAERT Bruno Maire, M. COSSARD M. BACHELET Adjoints au Maire, Mme BOULANGER, M. MARNAT, M BOULANGER Conseillers Municipaux

Pouvoir : M. VIVIER donne pouvoir à M. MARNAT

EN EXERCICE 7
PRESENTS 6
VOTANTS 7

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Mme BOULANGER Corinne

**OBJET : DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS AUPRES DE LA CARPF POUR LES TRAVAUX
D'INVESTISSEMENT 2024**

VU le code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L5216-5

VU la délibération du conseil communautaire n°18.079 du 28 juin 2018 adoptant le pacte financier et fiscal de solidarité sur la période 2018-2020

VU la délibération du conseil communautaire n°21.166 du 23 septembre 2021 adoptant le pacte financier et fiscal de solidarité

CONSIDERANT que la commune sollicite la communauté d'agglomération Roissy Pays de France pour obtenir un fonds de concours destiné à financer ses travaux d'investissement pour l'année 2024 à savoir : travaux création pièce supplémentaires appartement 7 860 € HT, travaux d'électricité église 3 460 € HT, travaux rénovation appartement communal 3 340€ HT,

CONSIDERANT qu'aucune subvention n'est attendue pour ces projets.

CONSIDERANT que le coût total de ces dépenses atteint 14 660 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

1/ SOLLICITE auprès de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France un fonds de concours, d'un montant de **7 330 €** correspondant à 50% du coût total des dépenses HT.

2/AUTORISE et **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tout document relatif à ce dossier

Fait et délibéré en séance les jours mois et an susdits.



Vaud'herland, le 19 Mars 2024
Le Maire

REGAERT Bruno